

Broyage de végétaux à domicile

Villeperdue
Mercredi 21 janvier
Mardi 17 mars
02 47 26 08 07

Branches jusqu'à 10-12 cm de diamètre

Essences non acceptées :
résineux, lierres,
bambous,
ronces
Pas de bois sale

Prenez rendez-vous !

Informations et **inscription obligatoire** auprès de votre mairie

→ Broyat laissé sur place ou récupéré

→ Votre présence est obligatoire durant l'intervention

www.smictom.com